

Ruhengeri, le 28 février 1940

n° 158/T.T.

Rép. au n°

1 ANNEXE formant dossier

OBJET :
R.M.P.2003/RUHENGARI.-

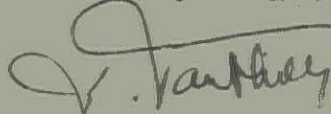
Monsieur le Chef du Parquet,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe le dossier de l'affaire émarginée.

Voici quelques renseignements qu'il me semble utiles de vous communiquer à son sujet :

La plainte a été actée par moi le 2 octobre 1939 ainsi que le début de l'enquête préparatoire (interrogatoire du prévenu seulement). Le 10 novembre 1939 seulement il me fut possible de continuer l'enquête, la plupart des témoins ne se trouvant pas chez eux. Ensuite, le 14 novembre 1939, il me fut possible de continuer l'enquête avec les témoins restants. A partir de cette date, je dus me consacrer à l'élaboration du rapport politique annuel, et je chargeai Monsieur l'O.P.J. TUMMERS de la continuer, pendant que moi-même je travaillais au rapport annuel; croyant que Monsieur l'O.P.J. TUMMERS l'avait effectuée, je ne m'en inquiétai plus et ce n'est qu'après le départ de M. Tummers que je constatai que l'enquête n'avait pas été effectuée; du 20 ~~novembre~~ janvier 1940 jusqu'à aujourd'hui, mon temps a été pris par tous les travaux administratifs divers auxquels j'avais à faire face et qui ne m'ont pas permis de me consacrer à la présente affaire. Si je vous donne les détails ci-dessus, ce n'est pas pour esquiver ma responsabilité, puisque en ma qualité d'O.M.P. j'avais à y faire face, mais bien pour vous faire comprendre que pendant la période allant du 15 novembre 1939 à aujourd'hui j'ai été débordé de travail et que c'est bien involontairement que je n'ai pu liquider la présente affaire. L'examen du dossier vous permettra de constater que les présomptions à charge de HAGUMA semblent insuffisantes et que j'ai estimé, un peu tardivement je le reconnais, de le ~~mettre~~ relâcher faute de preuves. Enfin, je vous propose le classement de l'affaire compte tenu du fait que le plaignant RUVAMWABO était seul témoin au moment où il a découvert la peau de la vache qui lui a été volée.

L'O.M.P. D. Vauthier



A Monsieur le Chef du Parquet du Ruanda à KIGALI

:::>:::



PRO JUSTITIA

: = : = : = : = :

L'an mil neuf cent trente neuf, le deuxième jour du mois d'octobre, Devant nous, VAUTHIER, Daniel, O.M.P. près le T.T.R., nous trouvant à Ruhengeri,

Comparaît le nommé RUVAMWABO, muhutu, umugesera, fils de Musanganya, dcd, et de Nyirandolero, e.v., colline Rukoro, s/chef Kanyabugoyi, chef Lwabulindi, province du Buhoma, territoire de Ruhengeri, serment prêté sur Mutara de dire la vérité :

Q.- De quoi avez-vous à vous plaindre?

R.- J'avais mis en dépôt une vache m'appartenant en ulehari chez le nommé MINYAGO de la colline Kageyo, s/chef Gakuba, au Bugarula. Le 21 septembre 1939, MINYAGO vint me trouver et me déclara qu'on lui avait volé la vache, dans la nuit du 20 au 21 septembre 1939; je me mis immédiatement à la recherche de ma vache volée en province du Bugarula, tandis que Minyago effectuait des recherches en province du Kibali; le 27 septembre mes recherches me conduisirent près du boma de HAGUMA; je trouvai la peau de ma bête volée dans le champ de café de HAGUMA, à environ 50 mètres de la hutte de HAGUMA; elle était en train de sécher sur le côté de son champ de café; j'appelai alors HAGUMA pour lui demander la provenance de cette peau de vache; lui ayant déclaré que c'était la peau de la vache qu'on m'avait volée, HAGUMA me rétorqua que cette peau était la peau de sa vache à lui et que la vache avait été gardée par le nommé BISHIRWANDE, qui était de ma famille et qu'il suffirait de l'interroger; entretemps, je lui demandai (à Haguma) de me montrer les cornes de la vache; HAGUMA me présenta les cornes et je constatai que c'était les cornes de ma vache volée.

Q.- Les cornes de la vache se trouvaient où?

R.- Elles se trouvaient dans le rugo de Haguma et pour me les montrer il alla les chercher dans son rugo où elles se trouvaient; après avoir constaté que cornes et peau étaient de ma vache volée, j'invitai HAGUMA à les transporter chez lui dans son rugo; alors je poussai le cri d'alarme, pour que les voisins viennent constater la chose. BISHIRWANDE arriva à ce moment/et interrogé par moi sur le point de savoir si la peau appartenait à ma vache volée (nous avons habité la même colline précédemment), répondit qu'il ne pouvait le dire; d'autre part il nia avoir gardé la vache dont je lui montrai la peau et les cornes; enfin, la femme de HAGUMA prit une des cornes, ce qui fait qu'il ne reste qu'une corne et la peau.

Q.- Aviez-vous des témoins lorsque vous avez trouvé à côté du champ de café de HAGUMA, la peau de la vache en train de sécher?

R.- Non, j'étais seul.

Q.- Quels sont les témoignages que vous pouvez invoquer à l'appui de votre plainte?

R.- Je n'ai pas de témoins pouvant affirmer qu'ils ont vu la peau de ma vache volée près du champ de café de HAGUMA; par contre, j'ai des témoins qui peuvent déclarer avoir vu les deux cornes et la peau de la vache volée dans le rugo de HAGUMA.

Q.- Leurs noms?

R.- MUSEKURA, de la coll. Kageyo - NDUHIRABANDI, même coll. - NTIRUVUYAHO, même coll. Ces 3 hommes ont vu la peau de la vache ainsi que les cornes dans le rugo de HAGUMA, et non dans le champ de café.

Q.- Où HAGUMA a-t-il été chercher les cornes, lorsque vous lui avez demandé de vous les montrer?

R.- Il en a chargé son fils RUHANGURA, qui est allé chercher les cornes en question dans le rugo de HAGUMA, son père; pendant ce temps moi-même et HAGUMA, sommes restés à attendre son retour, dans le champ de café où j'avais trouvé la peau.

Comparaît HAGUMA, muhutu, umuzigaba, fils de Sebasaza, dcd et de Nyirandolero, dcd, coll. Muhaza, s/chef et chef LWABUKAMBA, Bugarula, Ruhengeri :

Q.- Ruvamwabo ici présent déclare avoir trouvé près de votre champ de café, une peau de gros bétail en train de sécher; vous en ayant demandé la provenance vous lui avez répondu que cette peau était votre propriété et que la vache se trouvait précédemment en dépôt chez le nommé BISHIRWANDE; entretemps RUVAMWABO vous a demandé de lui produire les cornes de la vache; votre fils RUHANGURA ayant été

Les chercher dans votre hutte vint les montrer à RUVAMWABO, près du champ de café où se trouvait la peau; il vous invita alors à transporter peau et cornes dans votre rugo, où il appela les voisins, après avoir poussé le cri d'alarme; qu'avez-vous à dire?

R.- RUVAMWABO ment; il n'a jamais ~~vu~~ vu de peau de vache près de mon champ de café; outre cela, personne n'a jamais vu cornes et peau chez moi; il ment.

Q.- Cependant RUVAMWABO à l'appui de sa plainte, a trois témoignages d'hommes ayant vu les cornes et la peau de la vache volée dans votre rugo; ce sont les nommés MUSEKURA, NDUHIRABANDI et NTIRUVUYAHO?

R.- Si ce sont mes ennemis, ils vous mentiront.

Q.- à RUVAMWABO.- Comment se fait-il que les témoins que vous citez soient tous de la colline Kageyo, alors que la peau et les cornes de votre vache volée ont été trouvées à la colline Muhaza, où habite HAGUMA?

R.- Parce que les témoins de la colline Kageyo me connaissent; j'ai des témoins de la colline Muhaza ayant répondu à mon cri d'alarme mais j'ai peur de vous donner leurs noms parce qu'ils appartiennent à la famille de HAGUMA.

Q.- Donnez-moi leurs noms?

R.- NTAHORUBULIYE, kilongozi de Lwabukamba à la colline Muhaza - Les autres, je ne me rappelle pas leurs noms, mais je parviendrai à vous les donner en interrogeant mes compagnons.

Q.- MINYAGO est-il également un témoin?

R.- Minyago n'a pas vu les cornes et la peau chez Haguma; ce n'est que par après que ~~lors~~ j'ai été lui montrer les dépouilles chez lui.

Q.- à HAGUMA.- RUVAMWABO déclare que NTAHORUBULIYE kilongozi de ~~la~~ Lwabukamba, à la colline Muhaza où vous habitez, a été témoin et a vu dans votre rugo, la peau et les cornes de la vache volée appartenant à RUVAMWABO; qu'avez-vous à dire?

R.- Ce n'est pas vrai; NTAHORUBULIYE n'est pas venu chez moi et n'a pas vu la peau et les cornes dont parle RUVAMWABO.

Comparaît MUSEKURA, muhutu, umusigi, fils de Nsigayehé, e.v., et de Nyirabatshura, e.v., coll. Kageyo, s/chef Gakuba, serment prêté sur Mutara de dire la vérité :

RUVAMWABO

Q.- Que savez-vous au sujet de la vache volée à ~~MINYAGO~~, en septembre dernier?

R.- J'ai ~~appris~~ appris par MINYAGO qu'un ou des voleurs avaient volé dans la nuit du mercredi 20 septembre 1939, une tête de gros bétail se trouvant chez ~~Minyago~~ Minyago; avec celui-ci nous effectuâmes des recherches au bas de la coll. Muhaza, mais là nous perdîmes les traces; ~~ils~~ ~~lors~~ ensuite nous entreprîmes des recherches au Buberuka en sous-cheferie Buturo, tandis que Minyago entreprenait des recherches au Kibali, lorsque le 27 septembre, si je ne rappelle bien, et alors que j'avais abandonné les recherches et que je me trouvais chez moi, j'appris que RUVAMWABO avait trouvé la peau de sa vache chez un certain HAGUMA; je me rendis alors chez Haguma où je trouvai RUVAMWABO dans le rugo de HAGUMA; j'y ~~examina~~ également vis aussi la peau et les cornes de la vache volée et je puis affirmer que c'est la peau et les cornes de la vache appartenant à RUVAMWABO.

Q.- HAGUMA Prétend que RUVAMWABO n'a jamais trouvé la peau de sa vache près de son champ de café; il dit en outre que personne n'a trouvé chez lui la peau et les cornes en question; qu'avez-vous à dire?

R.- Il ment; comment peut-il nier l'évidence, beaucoup d'hommes ont vu dans son rugo la peau et les cornes en question?

Comparaît NDUHIRABANDI, muhutu, umuchaba, fils de Minyago, e.v., et de Maniraguha, e.v.; coll. Kageyo, s/chef Gakuba, serment prêté sur Mutara de dire la vérité :

Q.- Dites-moi ce que vous savez au sujet de la vache volée à RUVAMWABO?

R.- Je suis le fils de MINYAGO, chez qui se trouvait la vache d'ulehari de Ruvamwabo; le mercredi 20 septembre 1939, la vache fut volée; mon père avertit immédiatement RUVAMWABO et nous partîmes à la recherche de la bête volée; mais nos efforts furent vains; lorsque le mercredi 27 septembre 1939, alors que je me trouvais à la coll. Kageyo, j'enten-

dis les cris d'alarme de RUVAMWABO et j'appris par les cris des indigènes qui se relayaient pour crier que RUVAMWABO avait trouvé la peau de sa vache chez un certain MAGUMA, de la coll. Muhaza; je partis de suite et arrivai peu de temps après à la colline Muhaza, au rugo de MAGUMA; là je vis dans le rugo, en même temps que RUVAMWABO, la peau et les cornes de la vache que je reconnus pour avoir été celles de la vache volée chez mon père.

MAGUMA, en présence de ce témoignage, persiste dans ses dénégations. Comparait le nommé NTIRUVUYAHO, mukutu, umutshaba, fils de Kimonyo, dcd et de Nyirandenzi, dcd, coll. Kageyo, serment prêté sur Mutara de dire la vérité :

Q.- Dites-moi ce que vous savez au sujet du vol d'une vache au préjudice de RUVAMWABO, vache se trouvant chez MINYAGO, à la coll. Kageyo?
R.- Fait la même déposition que les autres témoins.

Note de l'O.M.P. MAGUMA, malgré ce nouveau témoignage persiste à nier en disant que tous les témoins à sa charge sont de la colline Kageyo

L'enquête est suspendue jusqu'à audition de NTAHORUBULIYE.

Comparait MINYAGO, mukutu, umutshaba, fils de Muhanuka, dcd et de Bagoma, e.v., coll. Kageyo, s/chef Jakuba, serment prêté sur Mutara de dire la vérité :

Q.- Le peau et les cornes de la vache qui vous ont été présentées par RUVAMWABO étaient-elles bien celles de la vache que vous aviez en ule ari à la colline Kageyo, et que RUVAMWABO vous avait confiée?
R.- Oui, c'est bien comme cela.

Q.- à MUSUKURA qui reparaît.- Lorsque vous êtes arrivé au rugo de MAGUMA, où se trouvait RUVAMWABO, y avait-il beaucoup de monde; donnez-moi quelques noms?

R.- Il y avait là entr'autres NYIRUBUYOMBERO, ex-sous-chef de la coll. Muhaza, BISHIRWANDE, .

Q.- à NDUHIFARANDI qui reparaît.- Même question?

R.- J'ai reconnu entr'autres : NYIRUBUYOMBERO et RUHANGURA.

Q.- à NTIRUVUYAHO qui reparaît.- Même question?

R.- J'ai reconnu entr'autres : NYIRUBUYOMBERO et RUHANGURA, et NTAHORUBULIYE.

L'enquête est suspendue jusqu'à audition de NYIRUBUYOMBERO et NTAHORUBULIYE, ainsi que de BISHIRWANDE.

L. O. M. P.
V. Vanthuy

L'an mil neuf cent trente neuf, le quatorzième jour du mois de novembre, Comparait NYIRUBUYOMBERO, mututsi, umakono, fils de Ruhigirakurinda, e.v., et de Mpumbya, e.v., coll. Muhaza, s/chef et chef lwabukamba, Bugarula, serment prêté sur Mutara de dire la vérité :

- Q.- Dites-moi ce que vous savez au sujet du vol d'une vache commis par HAGUMA au préjudice de RUVAMWABO?
- R.- J'ai tout simplement appris le lendemain du jour où HAGUMA fut arrêté, que celui-ci était en prison pour avoir volé une vache appartenant à RUVAMWABO; cette nouvelle m'a été donnée par RUVAMWABO, le fils de HAGUMA.
- Q.- Cependant RUVAMWABO m'a affirmé et les nommés MUSEKULA, NDUHIRABANDI, et MINYAGO aussi que vous étiez chez HAGUMA, au moment où RUVAMWABO arrêta HAGUMA chez celui-ci?
- R.- Non, je n'étais pas présent ces trois témoins mentent et RUVAMWABO le plaignant également; je vous jure que je n'étais pas présent chez HAGUMA au moment où celui-ci fut arrêté par RUVAMWABO.
- Q.- HAGUMA est-il connu de vous?
- R.- Oui, c'est mon client.
- Q.- Alors comment HAGUMA a-t-il été arrêté?
- R.- C'est le chef LWABUKAMBA qui l'a conduit envoyé à Ruhengeri après avoir entendu la palabre entre Ruvamwabo et Haguma.
- Q.- Cependant RUVAMWABO n'a-t-il pas dit à LWABUKAMBA qu'il avait ~~sur-~~ trouvé la peau et les cornes de la bête volée dans le rugo de HAGUMA?
- R.- Je ne pourrais le dire car je n'étais pas présent; il est possible qu'HAGUMA ait volé la vache de RUVAMWABO, mais comme je ne suis pas au courant de l'affaire, je ne peux rien vous dire à ce sujet.

Note de l'O.M.P. Il ne faut pas perdre de vue que NYIRUBUYOMBERO est le sebuja de HAGUMA et qu'il est rare qu'un sebuja trahisse son umagara; toutefois, il est possible que RUVAMWABO ainsi que ses trois témoins mentent.

- Q.- En votre qualité de sebuja, vous avez dû cependant vous enquêter si Haguma avait réellement volé et si effectivement RUVAMWABO a trouvé dans le rugo de Haguma la peau et les cornes de la vache qui lui avait été volée?
- R.- Je ne m'en suis pas enquis jusqu'à présent.
- Q.- NTAHORUBURIYE, est-il également votre client?
- R.- Oui; il est également le chef de famille dont Haguma fait partie bien que ce dernier lui ~~supérieur en âge~~ soit supérieur en âge.

Comparait NTAHORUBURIYE, muhutu, umuzigaba, fils de Rusasa, dcd et de Nziyumvira, dcd, coll. Muhaza, serment prêté sur Mutara de dire la vérité :

- Q.- Bien que kilongozi de Lwabukamba, vous êtes le client de Nyirubuyombera ainsi que le chef de famille dont fait partie HAGUMA?
- R.- Oui, c'est exact.
- Q.- Vous êtes donc bien placé pour me faire savoir si réellement RUVAMWABO a poussé le cri d'alarme, se trouvant au rugo de HAGUMA, et si ensuite vous êtes accouru au rugo de HAGUMA, où se trouvait la peau et les cornes de la vache volée à RUVAMWABO; d'ailleurs plusieurs personnes vous ont vu?
- R.- Non, je n'y étais pas; j'ai vu la peau et les cornes de la vache volée à Ruhengeri au camp des chefs où Lwabukamba se trouvait à ce moment-là.
- Q.- D'où RUVAMWABO a-t-il pu prendre cette peau et ces cornes?
- R.- Je ne sais pas; tout ce que je sais, c'est que RUVAMWABO a prétendu les avoir trouvées chez HAGUMA, mais celui-ci le nie.
- Q.- Comment se fait-il que HAGUMA se soit rendu à Ruhengeri avec RUVAMWABO, sans l'ordre de qui que ce soit, puisque vous venez de me déclarer que le chef LWABUKAMBA se trouvait à Ruhengeri, au camp des chefs à ce moment-là?
- R.- C'est sur un mot que LWABUKAMBA m'a envoyé, que je me suis rendu à Ruhengeri, avec RUVAMWABO et HAGUMA, ou plutôt au reçu de la lettre j'ai ordonné à HAGUMA de se rendre à RUHENGGERI, mais moi-même je

n'y ai pas été, car j'avais du travail.

Q.- Qu'en est-il?

R.- Lwabukamba a prévenu HAGUMA, sans passer par mon intermédiaire, d'avoir à venir à Ruhengeri; moi-même pendant ce temps je restais à la colline Muhaza; mais le même jour, Lwabukamba me prévint d'avoir aussi à venir à Ruhengeri et c'est alors que je vis la peau et les cornes de la vache volée; je suis reparti à la colline Muhaza, la palabre n'étant pas encore tramée.

Q.- Quel différend existe entre la famille des abazigaba (dont vous faites partie) et la famille des abagesera (dont RUVAMWABO fait partie)? ou la famille des abatshaba (dont Minyago fait partie)?

R.- Dans le temps il y a eu un différend entre la famille des abazigaba et la famille des abagesera, mais cette palabre est terminée depuis longtemps.

Q.- Donc RUVAMWABO, tout comme MUSEKURA, NDUHIRABANDI et NEIRUVUYAHO mentent lorsqu'ils disent que vous trouviez dans le rugo de HANUMA peu après que RUVAMWABO eût poussé le cri d'alarme; il s'agit de la peau et des cornes de la vache volée?

R.- Je ne sais si ces quatre hommes ont réellement vu dans le rugo de Haguma la peau et les cornes de la vache en question; mais ce que je puis affirmer c'est que moi je n'ai pas été dans le rugo de HANUMA et qu'en suite j'y ai encore moins vu la peau et les cornes en question.

Q.- D'où vient la peau, et les cornes de la vache?

R.- Je ne sais pas.

Q.- HANUMA Est-il connu comme voleur?

R.- A ma connaissance, c'est la première fois qu'on l'accuse de voler.

Comparent BISIMWAMBA, muhutu, umugesera, fils de Sebatwa, dcd, et de Nyirabarenzi, dcd, colline Muhororo, serment prêté sur Mutara de dire la vérité :

Q.- Avez-vous chez vous une vache en dépôt reçue de HANUMA?

R.- Non.

Q.- Connaissez-vous HANUMA?

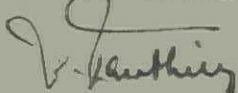
R.- Je le connais de le voir de temps en temps, mais je ne suis pas son ami.

Q.- Lorsque RUVAMWABO a poussé le cri d'alarme au rugo de HANUMA, étiez-vous chez celui-ci et avez-vous vu la peau et les cornes d'une vache?

R.- Non, je n'étais pas là. J'ai eu connaissance de l'affaire lorsque Ruvamwabo m'a accusé à Ruhengeri devant Lwabukamba d'avoir une vache en dépôt chez moi provenant de HANUMA. Je puis vous le dire d'autant plus franchement que je suis le cousin paternel de RUVAMWABO; si je savais quelque chose je vous le dirais de suite, mais je ne sais rien.

Note de l'O.M.P. Par suite de la lenteur mise par les témoins à arriver il n'a pas été possible de les confronter avec Ruvamwabo et ses témoins; force m'est donc de remettre à un jour prochain la confrontation des témoins à charge et à décharge.

L'O.M.P.D. Vauthier



Note de l'O.M.P. Bien qu'ayant convoqué témoins à charge et à décharge pour l'affaire Ruvamwabo contre HAGUMA, ceux-ci ne sont pas arrivés; le rapport annuel étant arrivé entretemps, tout mon temps a été pris par celui-ci et m'a empêché de procéder à la confrontation annoncée à la page précédente.

Ce n'est donc qu'à fin février 1940, qu'il m'a été possible de procéder à la confrontation.

L'an mil neuf cent quarante, le vingt huitième jour du mois de février, devant nous, VAUTHIER, Daniel, O.M.P. Près le T.T.R., nous trouvant à Ruhengeri Re comparaissent le plaignant RUVAMWABO et le prévenu HAGUMA. Il est ensuite procédé à la confrontation de MUSEKURA avec les nommés NYIRUBUYOMBERO, NTAHORUBURIYE ~~sz.~~

Q.- à MUSEKURA.- Continuez-vous à affirmer que que NTAHORUBURIYE était présent au rugo de Haguma au moment où vous y êtes arrivé et que vous y avez vu RUVAMWABO ainsi que HAGUMA, et la peau et les cornes de la vache volée à RUVAMWABO, dans le rugo de HAGUMA?

R.- Oui, je le maintiens.

Confrontation avec NTAHORUBURIYE.-

Q.- Vous avez entendu ce que vient de déclarer MUSEKURA; qu'avez-vous à dire?

R.- Oui, j'ai entendu; je maintiens que je ne me trouvais pas chez HAGUMA lorsque RUVAMWABO se trouvait dans le rugo de HAGUMA et que MUSEKURA est venu l'y rejoindre; aussi, je n'ai pas vu ni la peau ni la corne que RUVAMWABO et ses témoins prétendent avoir été dans le rugo de HAGUMA.

Q.- à HAGUMA.- Comment expliquez-vous que RUVAMWABO m'ait produit la peau et une des cornes de la vache qu'on lui avait volée?

R.- RUVAMWABO ment sur toute la ligne; ni la peau ni la corne de la vache n'ont été trouvées par lui dans mon rugo; plus que cela, RUVAMWABO n'est jamais venu ni lui ni ses témoins dans mon rugo, c'est une fable de sa part.

Q.- N'oubliez pas que vous êtes le prévenu, RUVAMWABO avec MUSEKURA et NDUHIRABANDI disent qu'ils sont allés à votre rugo et qu'ils y ont vu de leurs yeux la peau et la corne de la vache volée; c'est à vous à m'expliquer le motif qui incite RUVAMWABO à vous accuser de ce vol; quelle haine de famille existe entre vous et RUVAMWABO?

R.- Je dois reconnaître qu'il n'existe aucune haine de famille ~~entre~~ entre moi-même et RUVAMWABO.

Q.- à RUVAMWABO.- Vous m'avez déclaré précédemment avoir poussé le cri d'alarme pour prévenir vos amis qui se trouvaient à la colline Kagayo; donnez-moi le nom des hommes qui ont relayé votre cri d'alarme pour que votre cri soit entendu de la colline Muhaza à la colline Kagayo?

R.- Oui, d'autres hommes ont relayé mon cri d'alarme, mais comme j'ai voulu rester au rugo de Haguma, je ne connais pas les hommes qui ont relayé mon cri d'alarme.

Q.- à Musekura.- Et vous, donnez-moi le nom de l'homme de qui vous avez entendu le cri d'alarme?

R.- Je l'ai entendu d'un homme qui résidait à la colline, Rurambo, mais je ne le connais pas et encore moins son nom.

Note de l'O.M.P. Rurambo est un éperon faisant partie de la sous-chef-ferie de Ntibisangarwa.

Q.- à Ruvamwabo.- Pourquoi n'avez-vous pas été avec des témoins, au moment où vous vous êtes mis à la recherche de votre vache volée; vous savez cependant que c'est l'habitude?

R.- Mes compagnons étaient fatigués des recherches qu'ils avaient déjà effectuées et c'est la raison pour laquelle je me suis mis seul à la recherche de ma vache volée.

pas

Q.- Pourquoi ne vous êtes-vous rendu ~~pas~~ chez le chef LWABUKAMBA, avant d'arriver chez HAGUMA?

R.- Parce que le chef LWABUKAMBA se trouvait à Ruhengeri à la réunion des chefs; j'ai alors préféré rester au rugo de Haguma prendre la peau et la corne et les présenter à Lwabukamba à Ruhengeri où il se trouvait; c'est d'ailleurs ce que j'ai fait.

Note de l'O.M.P. La déclaration de ~~NYIRUBUYOMBERO~~ et de RUVAMWABO est confirmée par le chef LWABUKAMBA.

Q.- à RUVAMWABO.- Comment le kilongozi de LWABUKAMBA, le nommé NTAHORUVURIYE se trouvait-il au boma de HAGUMA; qui l'y avait appelé?

R.- C'est moi qui l'ai appelé, car au moment où je suis arrivé au boma de HAGUMA, NTAHORUVURIYE et NYIRUBUYOMBERO se trouvaient tous deux près du rugo de HAGUMA en train de faire planter des haricots dans le champ de NYIRUBUYOMBERO, champ se trouvant tout près du rugo de HAGUMA; je n'ai eu qu'à les appeler et ils sont de suite venus sans que j'eux à quitter les environs immédiats du rugo de HAGUMA.

Q.- à RUVAMWABO.- HAGUMA est-il connu comme voleur?

R.- Oui, je le connais comme voleur; il a été voler au Bugoyi en territoire de Kisenyi; ~~il a été emprisonné à KISENYI~~ et ensuite emprisonné à KISENYI; dans une seconde affaire, il a tenté de voler une vache au mututsi BISURA, père du sous-chef Kalera, en province du Buberuka; il a été blessé à la jambe sans avoir pu voler; mais est parvenu à prendre la fuite; il a ensuite volé deux têtes de petit bétail au nommé BYAHINGABO; mais l'affaire s'est arrangée entre lui et Byahingabo sans passer par le bureau; enfin, chez un certain NTAMWETE, mais l'affaire s'est arrangée à l'amiable.

Q.- à HAGUMA.- Qu'avez-vous à dire?

R.- RUVAMWABO ment; il n'y a pas un mot de vrai dans ce qu'il dit.

Q.- à RUVAMWABO.- Donnez-moi l'identité de BYAHINGABO?

R.- Byahingabo est mort maintenant.

Q.- Et Ntamwete?

R.- C'est le frère de Byahingabo; il est mort également.

Comparaît RUFANGURA, muhutu, umuzigaba, fils de Haguma, en vie et de Ntamashakiro, en vie, colline Muhaza, s/chef et chef Lwabukamba, serment prêté sur Mubara de dire la vérité :

Q.- RUVAMWABO me déclare qu'il y a 5 mois environ, étant arrivé dans le rugo de votre père, c'est vous qui avez été chercher les 2 cornes de la vache qui lui avaient été volées, qu'avez-vous à dire?

R.- Je n'ai jamais vu RUVAMWABO chez mon père; tout ce qu'il raconte sont des mensonges.

Note de l'O.M.P. La confrontation n'ayant donné aucun résultat, les témoins de RUVAMWABO d'une part et ceux de HAGUMA d'autre part restant sur leurs positions, l'enquête peut être considérée comme terminée.

Il résulte de la présente enquête que la conviction est que HAGUMA a réellement volé la vache de RUVAMWABO, mais les présomptions pesant contre HAGUMA n'étant ni graves ni concordantes, force m'est de le relâcher.

L'O.M.P.D. Vauthier

